

Communiqué de presse

Fribourg, le 26 avril 2024

Fort impact de l'inflation et des variations saisonnières d'activité sur les comptes 2023 de l'hôpital fribourgeois

Le résultat comptable rassurant que l'hôpital fribourgeois (HFR) avait atteint en 2022, avec un déficit de 4,2 millions de francs, n'a pas pu être reconduit en 2023. Bien que le budget ait anticipé les effets de l'inflation, de l'indexation des salaires et du statut quo des tarifs, la perte s'avère plus élevée que prévue, à savoir 36,4 millions de francs au lieu des 27,9 millions de francs budgétisés. Sans les effets exogènes, le déficit de l'HFR aurait atteint 13,1 millions de francs. A ces facteurs externes se sont ajoutés une forte variation saisonnière de l'activité stationnaire avec un creux inhabituel de mai à août et un nombre plus élevé de journées d'attentes par rapport à 2022. L'activité ambulatoire hors Covid-19 a quant à elle poursuivi sa progression, tandis que le taux de fluctuation du personnel a diminué.

En 2023, l'HFR a traité plus de 22'300 cas stationnaires dans les services de soins aigus et les services de réadaptation, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente. L'indice de case mix (CMI), qui mesure la lourdeur moyenne des cas pris en charge par l'hôpital, est resté stable pour les cas stationnaires aigus, tandis qu'il a progressé pour la réadaptation.

Quant à l'activité ambulatoire liée au Covid-19, elle a fortement diminué avec la fermeture du centre de test, le volume des prestations ambulatoires Tarmed hors Covid-19 a enregistré une hausse d'environ 7% par rapport à 2022. Le volume des autres traitements ambulatoires – comme la physiothérapie, l'ergothérapie, la logopédie, la diabétologie et nutrition et l'hémodialyse – est en hausse d'environ 18% par rapport 2022. Le chiffre d'affaires de l'HFR a connu une légère augmentation de 0,6% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 559,9 millions de francs.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 576,1 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 7,1% en comparaison avec 2022. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des charges de personnel, dans un contexte d'indexation conséquente des salaires, pour faire face tant aux pics d'activité qu'à l'absentéisme, ce dernier restant élevé malgré la baisse observée en comparaison avec l'année précédente. Par ailleurs, l'inflation a également provoqué une augmentation importante du coût des biens de consommation courante indispensables, tels que l'énergie et le matériel médical.

Les charges d'entretien et de réparation sont en hausse de 19,1% par rapport à 2022 et plus élevées que le budget (+11,9%). Cet écart est notamment dû à la vétusté de certains bâtiments et installations qui ont nécessité des travaux plus rapidement ou de plus grande envergure que prévu.

Au cours de l'exercice sous revue, le canton a versé, en plus des prestations d'intérêt général budgétisées, un montant de 5,04 millions de francs de coûts Covid-19 en vertu de la législation nationale introduite à la suite de la pandémie. Il a également déboursé 3,7 millions de francs au titre de compensation d'une partie de la perte de revenus due aux cas en attente de séjour en EMS, en institutions spécialisées ou de prestations de soins à domicile.

Les comptes 2023 ont été audités par la société PwC qui n'a émis aucune réserve. L'exercice comptable 2023 affiche une perte de 36,47 millions de francs pour un budget déficitaire de 27,97 millions de francs. De cette perte, 13,27 millions de francs sont générés par l'indexation des salaires

Communiqué de presse

Fribourg, le 26 avril 2024

et l'effet palier des salaires reconnaissant l'expérience et la fidélité du personnel de l'HFR. A ces charges de personnel liées à l'inflation, s'ajoutent 10 millions de francs en lien avec le renchérissement d'autres charges d'exploitation (notamment l'énergie et les biens et services médicaux). Cet impact cumulé de près de 23,3 millions de francs n'a été couvert ni par les tarifs en vigueur en 2023 ni par les prestations d'intérêt général versés par le canton, à l'exception des salaires des quelques personnes concernées par les PIG. La marge EBITDA, qui mesure la capacité d'autofinancement des investissements, est négative (-2,90%). Elle se montait à 3,32% en 2022.

Le Conseil d'administration (CA) et le Conseil de direction ne se satisfont pas de cette situation et travaillent constamment pour l'améliorer. Ainsi, des mesures de gestion des flux de patient-e-s ont permis d'assurer la prise en charge du plus grand nombre durant les pics d'activité, malgré la présence de nombreux cas de patient-e-s attendant la sortie de l'hôpital, tout en limitant le report d'opérations électives. Par ailleurs, la durée moyenne de séjour – indicateur important pour évaluer l'efficacité d'un hôpital – à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal a pu être réduite. Cette diminution fait partie des efforts entrepris par l'hôpital depuis 2019 et également des propositions prioritaires formulées dans l'audit menée par la société KPMG. Enfin, la maîtrise renforcée de la masse salariale constitue une priorité telle qu'annoncée au moment de la publication du budget 2024.

La baisse du taux d'absentéisme global du personnel de 6,8% en 2022 à 6,6% 2023 est un point positif, certains domaines comme les soins ou la logistique restant plus fortement touchés. La réduction du taux de fluctuation est également un signal positif (8,3% en 2023 vs 11,3% en 2022), qui met en lumière l'engagement et la fidélité du personnel.

Conformément au plan à quatre ans 2020-2023, l'année 2023 a démarré avec l'inauguration du Centre de santé de Riaz, une étape importante du déploiement de la Stratégie 2030. Au cours de l'année 2023, le CA en collaboration avec la Direction a posé les jalons du nouveau plan 2024-2027. Ce plan, en cours de finalisation, englobe les projets indispensables pour l'avenir de l'HFR, que ce soit pour maintenir ses infrastructures à niveau ou pour développer des prestations pour la population, en attendant la construction d'un nouveau centre hospitalier pour soins aigus à l'horizon 2035.

Pour ce faire, l'HFR ne peut œuvrer seul : le soutien du Conseil d'Etat et du Grand Conseil est indispensable. Le décret relatif au financement des investissements de l'HFR soumis au vote populaire, le 9 juin 2024, en même temps que le contre-projet à l'initiative « Pour des Urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité » témoignent de cet appui essentiel.

Retrouvez le rapport annuel 2023 en version numérique : [2023 | hôpital fribourgeois \(h-fr.ch\)](https://www.h-fr.ch/2023)

Renseignements

Philipp Müller, vice-président du Conseil d'administration, président de la délégation des finances et de l'audit
T 026 306 01 02, (13h-14h)

Marc Devaud, directeur général
T 026 306 01 02, (12h30-13h30)

Service de presse

Catherine Favre Kruit, Responsable communication et marketing
T 026 306 01 25